FÉDÉRATION FRANÇAISE
**SPORTS POUR TOUS**

# DEMANDE DE LICENCE PRATIQUANT

NE CONVIENT PAS POUR UN ÉLU OU UN ANIMATEUR.

**FORMULAIRE DISPONIBLE EN LIGNE VIA LA PLATEFORME HELLOASSO DE VOTRE CLUB !**

**2024 25**

Association ou Structure : STRASBOUG GRS

N° affiliation : 6700203

N° licence (si vous avez déjà été adhérent à la Fédération Française Sports pour Tous) : .....

☐ Mme ☐ M. Nom : .....

Nom de naissance : ..... Prénom : .....

Né(e) le ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐ Nationalité : ..... Catégorie : ☐ - 18 ans Né(e) après le 31/12/2006 ☐ + 18 ans Né(e) avant le 01/01/2007

Pays de naissance : FRANCE Code Postal de naissance ☐☐☐☐☐ Ville de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Code Postal ☐☐☐☐☐ Ville : ..... Pays : .....

Courriel : ..... @ .....

**RAPPEL Votre licence Sports pour Tous est 100 % numérique. Votre adresse courriel est donc indispensable pour la recevoir et pour accéder à votre Espace licencié.**

Tél. 1 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Tél. 2 ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

- **Je suis bénévolement engagé(e) dans mon Association et/ou mon Comité Sports pour Tous, en dehors de ma pratique sportive :** ☐
- **Je souhaite recevoir la newsletter fédérale :** ☐
- **J'accepte d'être contacté(e) par les partenaires de la Fédération :** ☐

## Activité(s) pratiquée(s)

☐ Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression ☐ Arts Énergétiques ☐ Activités de Pleine Nature
☐ Jeux d'Opposition ☐ Jeux Sportifs ☐ Activités Aquatiques

Activité(s) précise(s) : .....

## DISPOSITIF DU MINISTÈRE DES SPORTS : CONTRÔLE D'HONORABILITÉ DES ENCADRANTS SPORTIFS

Si j'accède à des fonctions d'éducateur sportif et/ou de dirigeant de Club, je dois impérativement souscrire une licence « Cadre Technique » ou « Dirigeant » afin de permettre à l'État de contrôler l'obligation d'honorabilité de tous les éducateurs bénévoles et dirigeants au sens de l'article L212-9 du Code du Sport.

aiac COURTAGE

# NOTICE D'INFORMATION ASSURANCE 2024/2025

MAIF

(Résumé du contrat MAIF multirisques et Assistance n° 4532082R – document non contractuel)

La licence vous assure uniquement pendant la pratique des sports de la Fédération, dans tous les Clubs Sports pour Tous :
1/ contre les conséquences financières des dommages corporels et matériels que vous causez à des tiers (garantie Responsabilité Civile obligatoire) ;
2/ contre les conséquences pécuniaires des dommages corporels dont vous êtes victime (garanties Accident Corporel facultatives).

**SELON L'OPTION CHOISIE,** VOUS BÉNÉFICIEZ DES GARANTIES CI-DESSOUS :

| Accidents Corporels | Garantie de base Pratiquant (comprise dans la licence) | GARANTIES OPTIONS COMPLÉMENTAIRES (bulletin d'adhésion disponible sur le site Internet fédéral, rubrique « Affilier son Club > Nos services > Assurances » ou en cliquant ici) | |
|---|---|---|---|
| | | Option 1 | Option 2 |
| **Décès** | 12 500 € | 30 000 € | 45 000 € |
| **Invalidité Permanente** | 25 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité | 45 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité | 76 000 € Capital réduit selon le taux d'invalidité |
| **Frais médicaux/pharma/ chirurgicaux** | Forfait 760 € | Forfait 1 500 € | Forfait 1 500 € |
| | Par sinistre, dans la limite des frais justifiés, après intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| **Hospitalisation** | Prise en charge intégrale du forfait hospitalier | | |
| **Soins dentaires et prothèses** | 150 € | 300 € | 450 € |
| | Montant maximum par dent, dans la limite des frais réels, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| **Optique** | 150 € | 300 € | 450 € |
| | Montant maximum par sinistre et par équipement, hors intervention Sécurité Sociale, mutuelles et autres assurances | | |
| **Indemnités journalières Allocations quotidiennes** (franchise 5 jours) **Frais de remise à niveau scolaire** | Néant | 30 € | 45 € |
| | | Par jour avec un maximum de 365 jours sur justificatif de pertes réelles nettes de revenu | |
| **MAIF Assistance** | Rapatriement et transport sanitaire suite à accident ou maladie : frais réels<br>Frais d'hospitalisation à l'étranger : maximum 80 000 €<br>**Attention, aucune prestation ne sera prise en charge par MAIF Assistance sans son accord préalable** | | |

⚠ Les garanties souscrites prennent effet le jour où vous avez effectué l'ensemble des formalités d'adhésion à la licence et réglé la totalité des sommes dues à ce titre.

J'atteste avoir été informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer (art. L321-4 du Code du Sport). Dans ce cadre, je déclare avoir pris connaissance et compris les modalités d'assurance présentées dans la notice d'information assurance consultable depuis le site Internet fédéral, rubrique « Affilier son Club > Nos services > Assurances ».

La souscription d'une option complémentaire 1 à 25 € TTC ou 2 à 35 € TTC se fait à l'aide du bulletin d'adhésion à remplir directement en ligne depuis le site Internet fédéral, rubrique « Affilier son Club > Nos services > Assurances » ou en cliquant ici (paiement en ligne via CB).

☐ **J'ai pris note de la possibilité de souscrire à l'une des garanties d'assurance Accident Corporel facultatives proposées avec ma licence. Le prix de la garantie de base comprise dans ma licence est de 0,23 € TTC, je peux ne pas y adhérer et le signifier à mon Club en lui transmettant le formulaire de refus des garanties d'assurances prévu à cet effet.**

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION OU DIRIGEANT DE LA STRUCTURE

☐ **En tant que Président de l'Association ou Dirigeant de la Structure, je confirme le bien-fondé de cette demande de licence auprès de la Fédération Française Sports pour Tous.**

LICENCIÉ

☐ **En cochant cette case, je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et certifie mon choix de souscrire une licence à la Fédération Française Sports pour Tous. Dans ce cadre, je m'engage à en respecter les statuts et règlements.**



Fédération Française Sports pour Tous - Tél. : 01 41 67 50 70 - info@sportspourtous.org - www.sportspourtous.org
Association reconnue d'utilité publique – Agréée par le Ministère des Sports – Code APE 9319 Z – N° SIRET : 775 657 679 00079